

Les Senioriales continuent de mentir en 2014 !

Une commerciale des Senioriales, pour la vente de logements concernant un nouveau projet en cours, répondra aux questions d'une personne qui se renseignait, que les informations publiées par l'ADCS (sur son site Internet et/ou sur sa page Facebook) concernent « des publicités passées » !

Faut-il y voir un aveu pour confirmer que maintenant les Senioriales s'abstiennent de « publicité trompeuse » ?

Nous confirmons toutefois qu'avec des publicités « anciennes », les acheteurs des années écoulées ont bien été trompés sur la valeur de la marchandise (le logement), ainsi que sur le concept, qui ne marche pas !

Ce que prétendent les « commerciales », pour vendre ou trouver des « investisseurs », c'est toujours avec une présentation trompeuse de la réalité. Sur le site de l'ADCS et sur la page Facebook, il n'y a (hélas pour nous) que la vérité, toute la vérité, rien que la vérité !

Quel intérêt aurions-nous de mentir puisque nous sommes copropriétaires ?

Nous voulons la résolution de nos litiges (malfaçons, non-façons, travaux bâclés, non achevés et non repris, vices cachés, dysfonctionnements, non respect du concept, charges qui explosent..) et que les résidences Senioriales ne deviennent pas, du fait qu'on loue à tous ceux qui se présentent, des EPHPAD ! Le concept est-il toujours prévu pour des seniors.... **Retraités, actifs ?**

Concernant les « publicités », nous allons avoir l'occasion de commenter la toute récente plaquette diffusée par les Senioriales ainsi que la « licence de marque », afin de prouver qui dit la vérité et qui continue de mentir !